



Auray Quiberon Terre Atlantique (Siren : 200043123)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Auray
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Philippe LE RAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Tertiaire de Porte Océane 2
Numéro et libellé dans la voie	Rue du Danemark
Distribution spéciale	BP 70447
Code postal - Ville	56404 BRECH
Téléphone	
Fax	
Courriel	cdc-pays.auray@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	86 741
-----------------------------	--------

Densité moyenne	165,41
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Auray (215600073)	13 299
56	Belz (215600131)	3 638
56	Brech (215600230)	7 020
56	Camors (215600313)	2 994
56	Carnac (215600347)	4 334
56	Crach (215600461)	3 388
56	Erdeven (215600545)	3 593
56	Etel (215600552)	2 160
56	Hoedic (215600859)	121
56	Ile-d'Houat (215600867)	254
56	Landaul (215600966)	2 262
56	Landévant (215600974)	3 531
56	La Trinité-sur-Mer (215602582)	1 688
56	Locmariaquer (215601162)	1 647
56	Locoal-Mendon (215601196)	3 360
56	Ploemel (215601618)	2 772
56	Plouharnel (215601683)	2 184
56	Plumergat (215601758)	3 947
56	Pluneret (215601766)	5 435
56	Pluvigner (215601774)	7 513
56	Quiberon (215601865)	5 112
56	Sainte-Anne-d'Auray (215602632)	2 686
56	Saint-Philibert (215602335)	1 637
56	Saint-Pierre-Quiberon (215602343)	2 166

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Autres énergies <i>Elaboration et mise en oeuvre d'un plan énergie-climat territorial : - accompagnement et mise en oeuvre d'une politique générale de développement des énergies renouvelables - études, création, classement et exploitation de réseaux de chaleur, production d'électricité alimentés par des énergies renouvelables et/ou de récupération, réalisés dans les opérations d'aménagement communautaire.</i>
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Alimentation en eau potable</i>

- Assainissement collectif

Collecte, transfert et traitement des eaux usées (y compris l'élimination des résidus ultimes), gestion des réseaux

- Assainissement non collectif

Contrôle de conception, de réalisation, de bon fonctionnement et réhabilitations groupées des assainissements individuels coordonnés par l'Agence de l'Eau.

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Y compris la gestion, l'entretien et l'extension des déchetteries

- Autres actions environnementales

Actions d'intérêt communautaire en faveur de la protection de la ressource en eau sur l'ensemble des bassins versants et les sources à la mer. Sont considérées d'intérêt communautaire les actions de protection et de gestion des ressources en eau réalisées. Au titre de ces actions, la CC sera compétente sur les bassins versants pour : - la préservation et la reconquête de la ressource en eau, - la préservation, la reconquête et la valorisation des milieux aquatiques et paysages qui leur sont liés - la gestion intégrée des zones côtières, - les actions en faveur des milieux naturels et de la biodiversité, - la sensibilisation contre les espèces invasives, - la protection des sites classés Natura 2 000 Ria d'Etel situés sur le territoire communautaire. Dans le cadre de la procédure de représentation-substitution, participation et financement du SAGE du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel, organe de planification locale de la politique de l'eau, au travers de sa structure porteuse. Elaboration et mise en oeuvre d'un plan énergie-climat territorial : - accompagnement et mise en oeuvre d'une politique générale de développement des énergies renouvelables - études, création, classement et exploitation de réseaux de chaleur, production d'électricité alimentés par des énergies renouvelables et/ou de récupération, réalisés dans les opérations d'aménagement communautaire. Politique de protection et de mise en valeur des paysages.

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Adhésion à l'association Pôle Santé Service pour le CLIC (centre local d'information et de coordination). Adhésion à l'Animation territoriale de la santé.

- Action sociale

Mise en place et accompagnement d'actions d'insertion dont la création et la gestion de chantiers d'insertion en lien avec les compétences de la communauté de communes. L'exercice de cette compétence consiste à mobiliser les moyens humains, notamment en recourant à l'emploi conventionné par l'Etat et le département, logistiques et financiers en vue de : mise en valeur du petit patrimoine bâti, restauration, redécouvert et entretien des cheminements pédestres et doux, restauration, redécouverte, entretien des sites mégalithiques et mise en place d'une signalétique interprétative. Adhésion à la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle du Pays d'Auray. Actions en faveur des jeunes en recherche d'emploi : adhésion à la Mission locale pour l'emploi des jeunes du Pays d'Auray. Soutien au Point Accueil Emploi. Mise en oeuvre d'actions intercommunales développées en faveur de la petite enfance. Création, aménagement, gestion et participation au fonctionnement des structures d'accueil petite enfance d'intérêt communautaire : multi-accueil, halte-garderie, relais d'assistantes maternelles et lieux d'accueil enfants parents. Mise en place d'une politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et dépendants : service d'aide et d'accompagnement à domicile précédemment exercé sur le périmètre de la CC de la Ria d'Etel.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création, aménagement, extension, entretien, requalification et gestion des ZA industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires, touristiques d'intérêt communautaire dont la liste figure en annexe 1 des statuts

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

Création, aménagement, extension, entretien, requalification et gestion des ZA portuaires d'intérêt communautaire dont la liste figure en annexe 1 des statuts

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Etude et réalisation de toute action permettant le développement de l'économie sur le territoire communautaire et notamment : - toute action de promotion du territoire permettant de favoriser l'implantation d'activités économiques, notamment en lien avec les partenaires institutionnels comme la région, le département, les organismes consultatifs, - étude de définition et accompagnement d'actions collectives de dynamisation du commerce de proximité et de l'artisanat, - création de structures d'accueil et de services aux entreprises - recherche et accueil des partenaires économiques Etude, construction, financement, entretien d'immobilier d'entreprise en vue de favoriser la création et le développement d'entreprises sur le territoire Préservation et développement durable des activités liées à la conchyliculture, la pêche et l'agriculture Gestion d'équipements économiques d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Etude, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire existants et futurs en adéquation avec l'accès à la culture pour tous. Gestion, développement et soutien des écoles de musique agréées Jeunesse Education Populaire et ADDAV 56 suivantes : école de musique de Belz.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Etude, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire suivants : - centre aquatique situé sur la commune d'Auray, - pôle tennistique à Erdeven, - pôle nautique à Etel, - salle de gymnastique à Brec'h, - stade d'athlétisme, - Golf de Saint-Laurent à Ploemel. Etude, construction, entretien et fonctionnement de nouveaux équipements d'intérêt communautaire en adéquation avec l'accès au sport pour tous.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Elaboration d'un schéma de développement culturel. Observation et coordination des pratiques et politiques culturelles. Valorisation de la culture et de la musique bretonne par la participation au financement de Ti Ar Vro et le soutien aux bagadou de 1ère catégorie. Participation à des actions et des événements culturels d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la manifestation qui dépasse le cadre communal et qui renforce l'attractivité du territoire communautaire et le versement de subventions aux associations d'intérêt communautaire.

- Activités sportives

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire. Elaboration d'un schéma de développement sportif. Observation et coordination des pratiques et politiques culturelles et sportives. Participation à des actions et événements sportifs d'intérêt communautaire : - la manifestation qui dépasse le cadre communal et qui renforce l'attractivité du territoire communautaire, - le versement de subventions aux associations d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, approbation, suivi, révision

- Schéma de secteur

Elaboration, approbation, suivi, révision

- Plans locaux d'urbanisme

Consultation et avis lors de l'élaboration ou de la révision des PLU, en vue de l'harmonisation des documents d'urbanisme.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Etude préalable, accompagnement à la réalisation et réalisation d'opérations d'urbanisme et d'aménagement de l'espace communautaire et notamment ZAC d'intérêt communautaire, et tout dispositif de même nature, ainsi que l'exercice du droit de préemption urbain, destinés à la réalisation des ZAC d'intérêt communautaire

- Constitution de réserves foncières

Etude, accompagnement des communes à la constitution et constitution de réserves foncières pour l'exercice des compétences communautaires

- Organisation des transports urbains

Organisation des transports publics de voyageurs par délégation du département et de la région. Animation et coordination de la politique de mobilité (liaisons cyclables, covoiturage ...). Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare d'Auray sur le périmètre opérationnel délimité sur le plan annexé aux statuts.

Voirie**- Création, aménagement, entretien de la voirie**

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : voies d'accès et voies internes aux zones communautaires. Entretien et réparation de l'ensemble du réseau d'eaux pluviales dans le périmètre des ZA communautaires. Entretien et réparation du génie civil des tiné à recevoir les équipements de télécommunication dans le périmètre des ZA communautaires.

Développement touristique**- Tourisme**

Elaboration d'un schéma de développement touristique et mise ne oeuvre des projets d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les actions de développement touristique tendant à l'amélioration de l'offre touristique sur le territoire de la CC à travers : - l'élaboration et la diffusion de documents promotionnels de toute nature, - la participation à des salons et foires, - les soutiens aux animations touristiques d'intérêt communautaire, - les prestations touristiques relatives à l'accueil et à l'information et la promotion par le biais d'une participation à l'offre de tourisme intercommunal précédemment rattaché à la CC d'Auray et à la CC des Trois Rivières dont les modalités d'actions répondent à une convention d'objectifs. Etude, création, entretien, aménagement et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : - le Centre des Dunes à Plouharnel, - les équipements favorisant la fréquentation de la CC et contribuant à l'amélioration de l'animation touristique au sein de la CC, - l'entretien, la mise ne valeur des chemins de randonnées et côtiers intercommunaux précédemment rattachés à la CC des Trois Rivières. Découverte, mise en valeur du patrimoine vernaculaire et naturel d'intérêt communautaire. Dans le cadre de la procédure de représentation-substitution, la CC représente la commune de Camoirs auprès du Pays touristique de la Vallée du Blavet pour la coméptence tourisme.

Logement et habitat**- Programme local de l'habitat**

Elaboration, mise en oeuvre, suivi et évaluation du PLH intercommunal et des opérations qui y sont inscrites : - élaboration, suivi, évaluation et mise en oeuvre des opérations prévues au PLH intercommunal - accompagnement des communes au montage et à la réalisation des programmes d'habitat et de logements sociaux - mise en place d'outils d'information et d'aides aux particuliers en matière d'habitat, de logement et d'hébergement, tant par la location, l'accession et l'amélioration de l'habitat - étude, accompagnement, mise en place de dispositifs et d'opérations d'intérêt communautaire répondant aux besoins spécifiques des jeunes et des saisonniers

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire**- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire**

Actions et aides financières en collaboration avec l'Etat, la région, le département en faveur du logements social, opérations en faveur des personnes défavorisées et d'une manière générale en faveur du logement sur le territoire communautaire

Infrastructures**- Pistes cyclables**

Création, entretien et signalisation de pistes et d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire. Etde d'un réseau de déplacements doux d'intérêt communautaire.

Autres**- NTIC (Internet, câble...)**

Actions en faveur du développement des technologies de l'information et de la communication sur le territoire communautaire et notamment : Compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L. 1425-1 du CGCT et incluant notamment les activités suivantes : - l'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L 32 du code des postes et communications électroniques, - l'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants, - la mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants, - l'exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques, - la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L. 1425-1 du CGCT Projets et actions qui favorisent l'accès aux moyens de communication à haut débit. Projets et actions qui favorisent le développement des services innovants et des usages liés aux TIC. Sont également reconnus d'intérêt communautaire le développement et la gestion du Pôle cyber-commune sur la commune de Belz. Adhésion au syndicat e-Megalys.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Acquisition des emprises foncières, création et gestion des aires et tous actes de gestion afférents à l'exercice de cette compétence. Sont d'intérêt communautaire les équipements et les aires destinés à l'accueil des gens du voyage existants et futurs.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (200049708)	SM ouvert	276 440
56	Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Auray (200050219)	SM ouvert	92 189
56	Syndicat de l'EAU du MORBIHAN (255601072)	SM fermé	489 450
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 368 981
56	Syndicat de la vallée du Blavet (255600793)	SM fermé	167 625
56	Syndicat mixte du loc'h et du Sal (200005817)	SM fermé	106 246
56	Syndicat mixte de la Ria d'Etel (200006302)	SM fermé	311 694

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)